



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 28 mars 2022 à 16 heures

Supplément à l'ordre du jour

Séance publique

Dossiers de M. le Bourgmestre

- [41] **Cabinet du Bourgmestre** - - [2456881 \(R\)](#)
Octroi de la médaille de la Ville de Bruxelles.- M. Mohammed CHETOUANE.
Attribuer la médaille de la Ville de Bruxelles à M. Mohammed CHETOUANE en reconnaissance son acte de bravoure lors d'un incendie survenu lundi 14/03/2022 rue Saint-Ghislain.
-
- [42] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - [2456223 \(R\)](#)
SJ. - J. 50.358/OK/DD.- Règlement Indemnisation.
Règlement Indemnisation.
-
- [43] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Service juridique - [2455553 \(R\)](#)
SJ.15648.- Règlement mendicité avec enfants.
Adopter le règlement mendicité avec enfants.
-
- [44] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2456544 \(R\)](#)
Eglise Notre-Dame au Sablon.- Compte 2021.
Emettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du compte 2021.- Excédent : 85.590,77 EUR.
-
- [45] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2457089 \(R\)](#)
OPP/2022/027 - Marché public de fournitures ayant pour objet la commande de barrières HERAS et de plots pour le bâtiment DE LIGNE, rue de la Banque, 5 à 1000 Bruxelles.- Marché public de faible montant.- Procédure d'urgence.
Marché public de fourniture pour la commande de barrière HERAS et de plots pour le bâtiment De LIGNE, rue de la Banque, 5 à 1000 Bruxelles sur simple facture acceptée (marché public de faible montant), conformément à l'article 92 de la loi du 17/06/2016 et à l'Arrêté Royal du 18/04/2017.- Dépense de 6.013,46 EUR T.V.A. comprise.- Article 33066/74451 du budget extraordinaire 2022.- Prendre acte de la décision n° 45 du Collège du 24/03/2022 en application de l'article 234 §2 de la nouvelle loi communale et admettre la dépense en application de l'article 249 §1 alinéa 2 de la nouvelle loi communale.
-

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

[46] **Centrale d'achats** - - Achats - [2454008 \(R\)](#)

Marché public de services en deux lots ayant pour but la fourniture d'une balayeuse de voirie électrique compacte, la reprise d'une balayeuse de voirie amortie, l'entretien et le maniement de la machine fournie pendant 60 mois (lot 1), ainsi que l'entretien et le maniement de cinq balayeuses de voirie de la Ville de Bruxelles jusqu'au 30/06/2024 (lot 2) (CDA/012367/DDR).- Principe.

Procédure ouverte en application de l'article 36 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° CDA/012367/DDR.- Dépense de 2.214.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, dont 1.320.000,00 EUR pour le lot 1 et 894.000,00 EUR pour le lot 2.- Articles 13605/74353 et 87605/74353 (490.000,00 EUR pour l'acquisition de la balayeuse) du budget extraordinaire de 2022, article 87605/12406 (1.724.000,00 EUR pour la prestation des services) des budgets ordinaires de 2023 à 2028 et article 87605/77353 (recette provenant de la reprise de la balayeuse amortie) du budget extraordinaire de 2022 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Emprunt pour l'acquisition de la balayeuse.

[47] **Centrale d'achats** - - Achats - [2456006 \(R\)](#)

Marché public de services reconductible à bordereau de prix ayant pour but l'interprétariat en milieu social, pendant 24 mois (CDA/012260/AMT).- Erratum.

Erratum de la décision n° 105 du Collège prise en séance du 27/01/2022.- Prendre pour information la décision n° 339 du Collège du 24/03/2022 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[48] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Sports - [2450586 \(R\)](#)

Organisation des "Vacances Sportives 2022" durant l'ensemble des congés scolaires.- Engagement des dépenses et accord de principe.- Budget ordinaire 2022.

Octroyer conformément aux modalités de liquidation du subside prévues dans les conventions conclues entre la Ville et les asbl suivantes pour l'organisation des "Vacances sportives", les montants suivants à l'article 76410/33202 du budget ordinaire 2022 :

- "Ecole des Sports de l'ULB" (asbl) : 150.000,00 EUR;
- "Royal Sport Nautique de Bruxelles" (asbl) : 8.000,00 EUR;
- "Bruxelles Royal Yacht Club" (asbl) : 8.000,00 EUR,

sous réserve de l'adoption du budget 2022 par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle.

Dossiers de Mme l'Echevine Jellab

[49] **Travaux de voirie** - Secrétariat central TDV - - [2431013 \(R\)](#)

Convention, entre la Ville de Bruxelles et le Port de Bruxelles, relative à l'entretien de la voirie du Quai des Péniches entre les ponts «Saintelette» et «Armateur» à 1000 Bruxelles.

Convention n° TV/2021/200/PP entre la Ville de Bruxelles et le Port de Bruxelles, relative à l'entretien de la voirie du Quai des Péniches entre les ponts «Saintelette» et «Armateur» à 1000 Bruxelles.

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

[50] **Urbanisme** - Plan - Planification - [2456749 \(R\)](#)

Elaboration d'un Masterplan pour la zone située autour du Trassersweg et du Petit Chemin Vert.- Décision de principe.- Organisation d'un processus consultatif avec les citoyens.- Marché public de services.- Dépenses.- Financement.

Principe d'élaboration d'un Masterplan pour la zone située autour du Trassersweg et du Petit Chemin Vert.- Organisation d'un processus consultatif avec les citoyens dans le cadre de l'élaboration de ce Masterplan et Rapport sur les incidences Environnementales.- Marché de services par procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 sur les marchés publics.- Cahier spécial des charges n° 22/plan/kgw_pcv/masterplan/milieuanalyse_anlyseenvironnementale.- Publication d'un appel à intérêt pour la réalisation de l'étude via la newsletter du Bouwmeester Maître-Architecte.- Dépense estimée à 178.190,00 EUR T.V.A. comprise.- Article 93006/74760 du budget extraordinaire de 2022, sous réserve d'adoption du budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 202 du Collège du 24/03/2022, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren

- [51] **Urbanisme** - Coordination et action de revitalisation - - [2451566 \(R\)](#)

Parcours BD de la Ville de Bruxelles : conventions entre la Ville et les propriétaires des immeubles sur lesquels figurent les fresques «Cubitus» et «Le petit Jojo».
(Réf. 20220215)

Convention CAR/21/229 entre la Ville de Bruxelles et la sprl URBAN WALLS, relative à l'autorisation d'utilisation du mur pignon de l'immeuble sis rue de Flandre 109 à 1000 Bruxelles, pour la réalisation de la fresque «Cubitus».- Convention CAR/21/230 entre la Ville de Bruxelles et M. Iotam LERER, relative à l'autorisation d'utilisation d'un mur pignon de l'immeuble sis rue Pieremans 43 à 1000 Bruxelles, pour la réalisation de la fresque «Le petit Jojo».

Dossiers de Mme l'Echevine Houba

- [52] **Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** - - Archives - [2454066 \(R\)](#)

Archives de la Ville de Bruxelles.- Convention de cession de droits photographiques avec M. Jérémy FOURNIE.

Adopter la convention de cession des droits photographiques entre la Ville de Bruxelles et M. Jérémy FOURNIE.

Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele

- [53] **Commerce et Régie foncière des Propriétés communales** - Valorisation patrimoine - - [2455801 \(R\)](#)

Palais Usines.- Travaux de démolition, rue des Palais 331.

Passer un marché de travaux pour la démolition du bâtiment rue des Palais 331 par procédure négociée sans publication préalable.- Cahier spécial des charges n° RF22/PNSPP/89.- Imputer la dépense de 45.880,00 EUR HTVA, soit 48.638,10 EUR TVA comprise (6%) à l'article 240-01 (dépenses) du budget patrimonial 2022 (sous réserve de l'adoption du budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 309 du Collège du 24/03/2022, application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

- [54] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2456294 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2022/039.- Marché public de travaux ayant pour but la rénovation de la piste d'athlétisme du Stade Roi Baudouin, avenue de Marathon 135 à 1020 Bruxelles.- Procédure ouverte.- Principe.

Procédure ouverte en application des articles 35, 1° et 36 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2022/039.- Dépense de 2.000.000,00 EUR TVA comprise.- Article 76410/72360 du budget extraordinaire de 2022 (sous réserve d'adoption du budget par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle).- Chantier : 198274.- Maintenance : 198275.- Projet d'investissement n° BH10-4-2021.- Subside.

- [55] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2451991 \(R\)](#)

Entreprise à bordereau de prix, pour une période de trois ans, relative aux travaux et fournitures nécessaires pour le renouvellement, l'extension ou la réalisation de nouvelles installations sanitaires ainsi que pour les travaux d'entretien et de dépannages dans les bâtiments suivants :

- Lot I : bâtiments du domaine public de la Ville de Bruxelles et de la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles (marché conjoint);

- Lot II : bâtiments appartenant au département Régie foncière des Propriétés communales de la Ville de Bruxelles.

Procédure ouverte.- Cahier spécial des charges/bestek n° OPP/2022/016 et avis de marché y relatif.- Dépense annuelle estimée à 502.150,00 EUR (T.V.A. comprise), soit 1.506.450,00 EUR (T.V.A. comprise) pour les trois ans pour le lot I et une dépense annuelle estimée à 502.150,00 EUR (T.V.A. comprise), soit 1.506.450,00 EUR (T.V.A. comprise) pour les trois ans pour le lot II, soit au total 3.012.900,00 EUR (T.V.A. comprise) pour les trois ans et les deux lots.- Articles divers des budgets ordinaires et extraordinaires des exercices 2022 à 2025 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires et de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Trésorerie et emprunts.

Motions

- [56] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2457387](#)
(R)
Proposition de motion introduite par M. WEYTSMAN, Mme VIVIER et Mme DEBAETS, Conseillers communaux.
Proposition de motion visant à réglementer la mendicité sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
-

Questions

- [57] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2457559](#)
(R)
Question de Mme EL BAKRI, Conseillère communale.
Question relative aux nuisances sonores dans le quartier Bockstael.
-
- [58] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2457711](#)
(R)
Question de Mme DEBAETS, Conseillère communale.
Question relative aux incidents dans le cadre du "Carnaval Sauvage".
-
- [59] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2457769](#)
(R)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question relative à la destruction de l'Ilot Sacré et au manque d'attractivité du centre-ville.
-
- [60] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2457831](#)
(R)
Question de Mme BUGGENHOUT, Conseillère communale.
Question concernant les travaux préparatoires du tram 10 à Neder-over-Heembeek réalisés avant l'obtention du permis.
-
- [61] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2457837](#)
(R)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question relative aux améliorations au projet de Plan de circulation quartier Triangle Houba-Sobieski-Heysel.
-